

De Scy-Chazelles

# LES ÉCHOS

C'est la rentrée

Le bulletin  
d'information  
de votre  
commune



BULLETIN MUNICIPAL N°40 Septembre 2008

■ **Edito - page 3**■ **Mairie - pages 4 à 7**

Les commissions municipales  
 Le personnel municipal  
 Les travaux d'été  
 Les gros travaux

■ **Civisme - pages 8 à 9**

Les Conseils de quartiers  
 Autorisations : permis ou déclaration de travaux ?

■ **Environnement - pages 10 à 11**

Développement durable  
 La ZPPAUP

■ **Communication - page 12**

Le site de la commune  
 L'Europe

■ **Culture - page 13**

La bibliothèque

■ **Ecoles - pages 14 à 15**

La rentrée 2008-2009

■ **Culture - pages 16 à 17**

La Fayette

■ **Portrait - page 18**

Une vie de cheval  
 Scy fait du cinéma par KDRAGE

■ **Associations - page 19**

Ateliers musicaux  
 L'académie internationale de musique

■ **Animations - page 20 à 22**

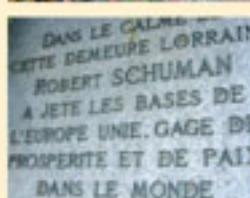
L'été à Scy-Chazelles  
 C'est à venir  
 L'agenda  
 Animations estivales

■ **Jardin - page 23**

Les conseils de Chantal et Albert

■ **Infos - page 24**

Municipales et générales - Carnet



Dépôt légal : formalité en cours.

**Directeur de la publication :**  
 Jacques STRAUB

**Responsable de la publication :**  
 Bernard DHIOS

**Equipe de rédaction :**  
 C. ANTOINE, D. ANTONIADIS,  
 J. BRABLE, T. CORTINA,  
 B. DHIOS, A. FLORI, C. GAUGIN,  
 M. HERZHAUSER, P. LORANG,  
 D. & J.L. MAHIEU, F. NAVROT,  
 J.M. NICOLAY, R. PALLUCCI,  
 C. PATRICOLA, A. SCHNEIDER,  
 J. STRAUB, J.L. TISON.

**Tirage :**  
 1500 exemplaires - Imprimerie  
 Fort Moselle Marly

**Mise en page :**  
 Co.J.Fa Metz - 03 87 69 04 90



## REAGISSONS. LEVONS NOUS TOUS ENSEMBLE.

La Lorraine revient de vacances "sous le choc".

Alors que beaucoup de lorrains profitaient de plages ou de montagnes, les restructurations militaires ont été annoncées et frappent de plein fouet la Moselle et essentiellement l'agglomération messine et l'est du département.

Pour certaines communes, il s'agit d'un séisme (Dieuze et Bitche notamment). Pour l'agglomération de Metz-Métropole, la situation est moins grave mais néanmoins très, très sérieuse.

Nous allons perdre le "potentiel de vie", je dis bien de "vie" et non pas seulement "économique" que nous apportaient les régiments basés à Metz et dans sa périphérie et leurs familles. Nous n'avons pas le droit d'être indifférents. Le moment venu, chacun d'entre nous sera concerné et en souffrira.

Le 1<sup>er</sup> régiment médical va quitter Châtel-Saint-Germain. Il est établi à la sortie de Moulins-lès-Metz, le long de la Nationale 3. Des investissements considérables y ont été réalisés récemment. On parle de 20 millions d'euros. Dès lors, on a du mal de comprendre en quoi ce remue-ménage est susceptible de générer des économies. On brade ! La base aérienne 128 de Metz-Frescaty est moderne et performante. On brade tout de même !

Les mosellans doivent montrer leur détermination afin de tout mettre en œuvre pour que certains de ces projets soient abandonnés et pour que des compensations sérieuses nous soient apportées pour ceux qui seront définitifs.

Vos élus sont allés manifester le 6 septembre avec de très nombreux autres élus mosellans pour que le Gouvernement accepte de revoir sa copie. Toute la population était invitée à participer à cette manifestation, pour l'honneur de la Moselle, car on a le sentiment qu'elle est en train d'être bradée.

Le Maire  
Jacques STRAUB

## LE MAIRE

LE  
CONSEIL  
MUNICIPALDECISIONS et REPONSES  
du Conseil et du Maire  
avec l'avis motivé des commissionsL'ENSEMBLE  
des  
HABITANTS  
Sigéo-Castellois

ROLES PREPARATOIRES. Les commissions sont consultatives

Les 22  
conseillers sont  
répartis en 6  
commissions  
régulières

<b>Travaux</b>	Organise les travaux dans la commune et coordonne le personnel communal Ouvre les appels d'offres
<b>Urbanisme</b>	Donne un avis sur le droit du sol Elabore le PLU* Examine les permis et déclarations
<b>Développement Durable et Environnement</b>	Organise les actions en faveur de l'environnement Organise l'impact durable et environnemental
<b>Affaires scolaires et sociales</b>	Assure le suivi des écoles, des anciens et des jeunes Organise les affaires sociales
<b>Animation Vie Associative Manifestations Culturelles</b>	Gère la vie associative et la bibliothèque Organise les manifestations Promoteur de la culture et les arts
<b>Communication et tourisme</b>	Organise les actions en faveur de la communication, du tourisme et de la promotion de la commune

MEMBRES EXTERIEURS  
M. BEBONMEMBRES EXTERIEURS  
M. PATRICOLAMEMBRES EXTERIEURS  
M. MALHOMME, M. BLOCH,  
M. WAVASSEURMEMBRES EXTERIEURS  
M<sup>me</sup> ANTONIADISMEMBRES EXTERIEURS  
M. DARROY, M. HIESIGER,  
M<sup>me</sup> ROLANDMEMBRES EXTERIEURS  
M. FLORI, M. SCHNEIDER,  
M. GODARDQuestions  
aux  
commissions3 Conseils de Quartier bisannuels  
4 élus de proximité  
+ 4 représentants des habitants de  
chaque quartier  
Membres au sein des commis-  
sionsCCAS :  
M<sup>me</sup> BALAGNY, M<sup>me</sup> MAYER,  
M<sup>me</sup> DIDIER, M<sup>me</sup> ANTONIADIS,  
M. ODABACHIAN

## MAIRE

Jacques STRAUB



## SERVICES ADMINISTRATIFS

### DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Sylvie MULLER - tél. 03 87 60 07 14

- Encadrement et coordination des Services Municipaux
- Exécution des décisions du Conseil Municipal
- Collaboration directe avec les élus
- Gestion du personnel
- Elaboration et exécution du Budget Communal

### ADMINISTRATION GENERALE - ETAT CIVIL - ELECTIONS

### ACCUEIL TELEPHONIQUE - SECRETARIAT DU MAIRE

tél. 03 87 60 07 14

Marylise GUITARD

Karine MARGUIER

### SERVICE DE LOCATION DES SALLES ESPACE LIBERTE ET ESPLANADE

tél. 03 87 60 07 14

Pour réservation : Mairie - tél. 03 87 60 07 14

Pour inventaire et remise des clés : tél. 06 88 03 80 89

Frédéric CUSUMANO

### COMPTABILITE COMMUNALE ET C.C.A.S

tél. 03 87 60 07 14

Bernadette ROSSEL

### SECRETARIAT

tél. 03 87 60 07 14

Janine KALIKY

## POLICE MUNICIPALE

tél. 06 11 25 86 72

Jean-Pierre DANOIS, Brigadier Chef



## SERVICES TECHNIQUES

### RESPONSABLE

Michel PIERRET

tél. 06 13 09 50 12

Agent de Maîtrise Principal

### ADJOINT AU RESPONSABLE

Yannick EMO

### AGENTS D'ENTRETIEN

Bernard GUSSE

Jean SUROWANIEC

Dominique BORN

Patrick GUERY

Thierry LADLER

Marcel FABLET

## SERVICE ENTRETIEN

Nicole JULLIERE

Josyane GUSSE

Françoise MULLER

Laurette LINCKENHELY



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

tél. 03 87 60 35 52

Nathalie SZUMIGALSKI

## ACCUEIL PERISCOLAIRE

tél. 03 87 60 48 23

Responsable du service :

M<sup>re</sup> Peggy ROLAND

Stéphane CHEVALIER

Laetitia COOL

Fatiha DJENDLI

Annick GUILLARD



## L'ETE DANS LA COMMUNE

Nos travaux d'été ont été relativement laborieux et le rythme plus que soutenu. En effet les emplois répondant aux normes CES ou CAE ont été supprimés par les pouvoirs publics et nous nous sommes retrouvés avec un effectif réduit alors que le volume de travail ne fait qu'augmenter : les espaces verts en général et le fleurissement augmentent d'année en année et ce à la demande générale et pour le plaisir de tous. De ce fait, nous avons dû repousser certains gros chantiers que nous traitons en interne afin de faire des économies. Citons parmi ceux que nous avons réalisés la création d'une rampe d'accès à un conteneur à déchets verts réservé aux besoins communaux, mis en place et géré par la CA2M en liaison avec HAGANIS.



Par ailleurs, l'entretien des espaces verts et le fleurissement sont une fois de plus une réussite et il faut en féliciter les Services Techniques qui mettent tout en œuvre pour y arriver.

Cette réussite tient à un certain nombre de paramètres "savamment" dosés :

Et tout d'abord les ingrédients de base :

- nous produisons en interne quelques 1000 pieds de géraniums ;
- nous conservons d'une année à l'autre environ 200 plants divers : dahlias, canas, bananiers, chlorophytums, gora, etc... et nous en multiplions certains ;
- nous rajoutons à tout cela quelques 4500 plants de fleurs annuelles choisis dans une vingtaine d'espèces.

En deuxième lieu ou peut être même en premier, le choix du terreau est très important : nous y incorporons un rétenteur d'eau (tourbe, fibre de coco) ainsi que de l'engrais à libération lente.

Puis vient l'arrosage qui doit être suffisant et régulier : en fonction de la météo nous passons d'une fois par jour à 2 fois par semaine et ce sans oublier d'incorporer 1 fois sur 2 de l'engrais fleurissement.

Tous ces éléments mis en œuvre avec goût et imagination nous ont permis d'embellir un certain nombre d'endroits clés de la commune : les entrées de village, l'espace Liberté, la mairie, les lavoirs, les calvaires.

Nous aimerions élargir notre domaine d'intervention à certains quartiers, malheureusement nos moyens humains ne nous le permettent pas pour l'instant, aussi nous demandons à tous les habitants de fleurir leurs quartiers respectifs : balcons, terrasses, jardinets etc. afin de contribuer à l'ambiance "village fleuri". Beaucoup le font déjà, BRAVO à eux, mais beaucoup peuvent encore le faire.



## LES GROS TRAVAUX PRÉVUS EN 2008.

### Le Parc de l'Archyre

Descriptif sommaire des travaux.

Les travaux d'aménagement du Parc de l'Archyre sont de deux types.

D'une part des travaux hydrauliques destinés à améliorer le réseau d'assainissement des eaux pluviales. En effet, des problèmes d'inondation notamment en cas de fortes pluies apparaissent fréquemment à Scy-Bas, Voie de la Liberté, ainsi qu'aux abords du ruisseau de la Fontaine. Le parc de l'Archyre constitue une plaine en légère pente au pied de la côte de Moselle dans laquelle peut être retenue naturellement de l'eau pluviale.

D'autre part des travaux d'aménagements paysagers qui, réalisés immédiatement après que les travaux d'assainissement soient terminés, agrémenteront ce parc en friches et le quartier environnant.

L'aménagement paysager du Parc de l'Archyre formera, en harmonie avec la retenue d'eau pluviale, un espace vert d'ambiance naturelle, sécurisé et adapté au tissu environnant.

Au nord, la bande boisée de l'ancienne voie ferrée s'ouvrira à l'entrée du terrain en un petit belvédère, dont le mur en courbe abritera la nouvelle "source" de l'Archyre. Les eaux canalisées, après une cascade en pierre naturelle, rejoindront le ruisseau dans une grande prairie en creux, aux formes douces et de faible profondeur. Les berges les plus raides et une partie du rond central en léger creux seront plantés spécifiquement : saules nains, salicaires, lysimaques, reines des prés, juncs, iris et soucis d'eau, etc... Des fascines (osiers) et un perré (mur en biais) les renforceront ponctuellement.

Le chemin principal de 2,50m de large, en stabilisé et éclairé, se raccordera sur le square Goupil et permettra un accès handicapés. Les petits sentiers complémentaires, pour la plupart en béton désactivé, desserviront quelques bancs à l'ombre des arbres, dont plusieurs noyers et frênes conservés.

Sur la placette côté école et bibliothèque, le traitement plus minéral favorisera un bon accueil des familles et des riverains, avec un sol pavé et deux grands marronniers roses. Près de l'arrêt de bus, un plateau surélevé sur la chaussée améliorera la sécurité dans le virage.

Coût et financement des travaux.

Le coût global des travaux est estimé à environ 850 000€ TTC.

Les travaux hydrauliques, représentant 550 000€, sont entièrement financés par la CA2M.

Les travaux d'aménagements paysagers représentent pour leur part 300 000€. Ils sont financés par la commune, mais sont en grande partie subventionnés par le Conseil Général ou d'autres organismes.

Calendrier de réalisation de l'opération.

Les appels d'offres travaux sont actuellement en cours. Ils sont gérés par la CA2M, maître d'ouvrage délégué pour l'ensemble de l'opération.

Le démarrage des travaux hydrauliques est prévu en fin d'année 2008. Les travaux d'aménagements paysagers sont quant à eux prévus au printemps 2009.



**ET CEUX PRÉVUS EN 2009, et qui seront plus détaillés dans le prochain bulletin des Echos.**

### La véloroute Charles Le Téméraire

Longeant la Moselle, cette voie dite "verte" fait partie d'un axe reliant à plus grande échelle les Pays-Bas à la Bourgogne, et permettra aux cyclistes et aux piétons de se rendre notamment à Metz-Centre en évitant la circulation et la pollution urbaine.

### Aménagement de la Place de l'Europe

En complément des travaux en cours du musée Robert Schuman réalisés par le Conseil Général de la Moselle, la commune envisage de réaménager la Place de l'Europe située en face de la maison de Robert Schuman.

### Rue de l'Abbé Roget

Enfouissement des réseaux aériens et élargissements de voirie au niveau des virages permettront d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité de la rue de l'Abbé Roget, ainsi que sa qualité environnementale.

## A L'ÉCOUTE DES QUARTIERS

La municipalité a décidé d'innover en lançant à partir de septembre les conseils de quartiers. Plusieurs constats ont conduit à leur création. D'une part, des progrès de communication sont toujours possibles malgré toute l'information diffusée par les bulletins municipaux, les échanges avec les élus lors des réunions annuelles et visites de quartiers. D'autre part une prise en compte pas toujours facile des remarques des habitants sur les projets, car trop tardives ou formulées à posteriori. Enfin, des problèmes naissants qui ne sont pas connus des élus et qui ne trouvent pas de réponse ou de prise en compte.

Un conseil de quartier est composé de huit membres : quatre élus du quartier et quatre habitants souhaitant représenter leur secteur.

Deux réunions par an présidées par les 4 élus du quartier, permettront d'échanger des informations, de réaliser un point sur les dossiers en cours et également de recueillir les idées et les propositions des habitants sur des thèmes touchant la vie quotidienne (cadre de vie, circulation, stationnement, sécurité, animation). D'autres contacts informels auront lieu entre les représentants afin d'être réactif sur les sujets sensibles.

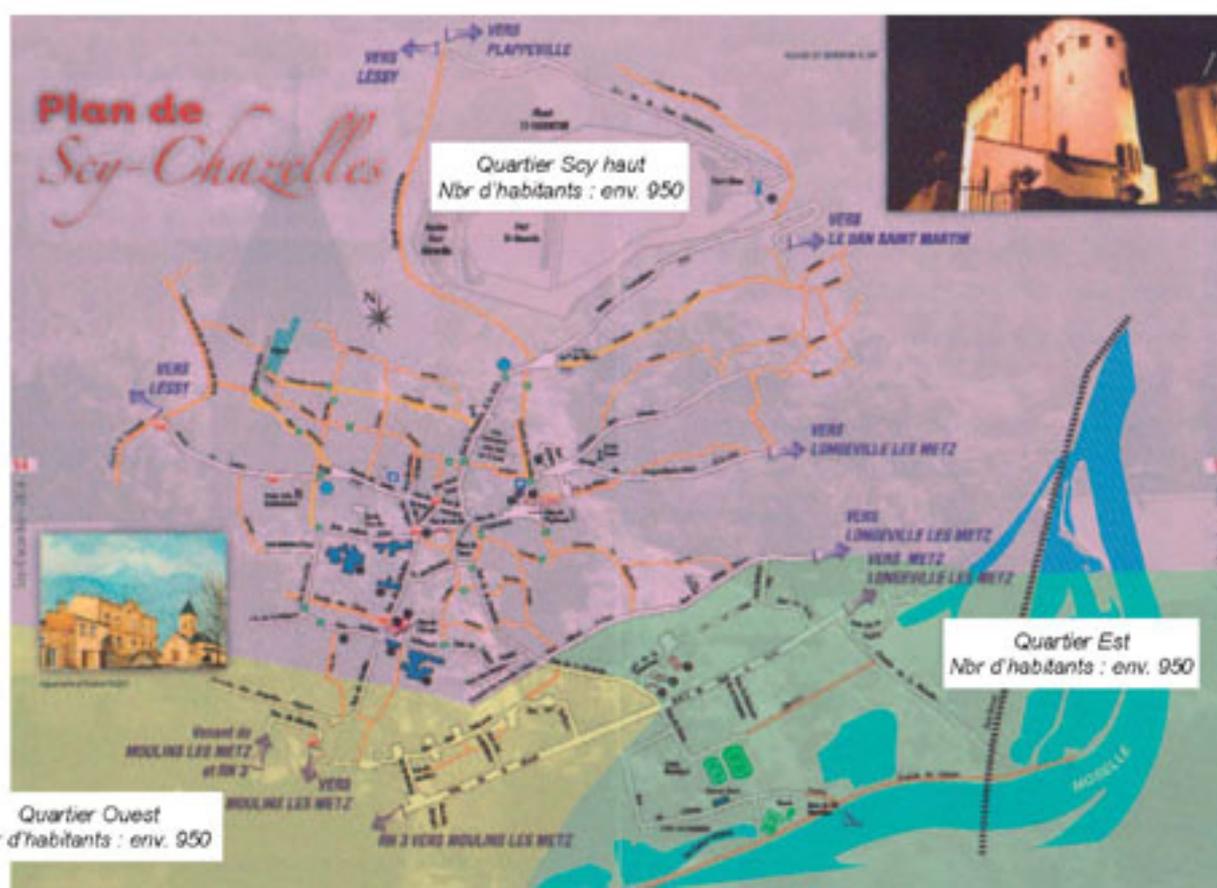
Néanmoins, un conseil de quartier ne se substitue pas au conseil des élus et n'a pas vocation à prendre des décisions. Il doit créer des liens entre la population et l'administration municipale.

Trois conseils de quartier sont ainsi mis en place :

- Un pour le haut du village jusqu'aux rues Alfred Pichon et Grandes côtes comprises
- Un second pour le bas du village coté Est, comprenant le secteur en Prille, Passerine, Prairie, la voie de la Liberté jusqu'au carrefour bel Air, les rues du stade, de l'étang.
- Un troisième pour le bas du village coté ouest, comprenant le Baoëton, le reste de la voie de la Liberté, le bas de la rue de Moulins, le chemin des Grandes Vignes et la rue de la Cheneau.

Lors des deux premières réunions publiques des 2 juin, à la salle de l'esplanade, et 18 juin, à la salle de l'Espace Liberté, ce nouvel espace de participation à la vie communale a été présenté et a fait l'objet d'un intérêt particulier. Déjà sept demandes de participation ont été enregistrées.

**Si vous souhaitez devenir conseiller et représenter votre quartier, inscrivez-vous en mairie.**



## LES TRAVAUX EN DOMAINE PRIVÉ



La façade de votre maison a perdu ses belles couleurs d'origine et vous souhaitez lui redonner un peu de fraîcheur ? Vous envisagez de creuser une piscine dans votre jardin pour profiter des belles journées d'été ? Vous souhaitez transformer l'ancienne dépendance agricole en pièces d'habitation pour agrandir votre espace de vie ? Vous voulez redonner à votre clôture son aspect originel de protection contre toute forme d'intrusion ? Pour engager tous ces travaux, quelques règles sont à respecter. Les projets de travaux en domaine privé (façades, clôtures, toitures, vérandas, terrasses, fenêtres, velux, piscines, etc.) sont soumis à l'urbanisme et au droit des

sols, qui nous concernent tous, puisqu'il s'agit de l'aménagement de notre cadre de vie.

Depuis la réforme du permis de construire entrée en application en octobre 2007, les démarches administratives ont été simplifiées : moins de formulaires et plus de transparence pour permettre un accès aisé.



Suivant la nature des travaux à entreprendre ou de l'aménagement envisagé, il y a lieu de déposer une demande de travaux qui prend la forme d'un permis de construire quand il s'agit de modifier les ouvertures d'une façade (perçement d'une porte ou d'une fenêtre, entre autres) ou de changer l'affectation d'un lieu (l'ancienne dépendance agricole transformée en pièces à vivre). Pour les autres types de travaux ou d'aménagement (ravalement de façade, réfection de toiture, modification d'un portail, par exemple), une déclaration préalable qui expose le projet sera à déposer. Le dossier de permis de construire ou de déclaration préalable est à remettre en Mairie. La Commission d'urbanisme examine la demande, puis transmet au service instructeur de la CA2M pour déterminer la conformité avec les règles d'urbanisme. S'il y a conformité, un arrêté d'autorisation de travaux ouvre un délai de deux ans pour les débiter.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site de la Mairie rubrique « Vie pratique » puis « démarches administratives ». Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en Mairie pour exposer votre projet et être orienté quant à la démarche à suivre.

## développement durable

Les réserves mondiales d'énergies fossiles ne sont pas inépuisables. Selon certains experts, si l'on conservait le niveau actuel de consommation, les gisements de pétrole ne dureraient plus que quarante ans. De ce fait, maîtriser la demande d'énergie, et diversifier les sources de productions se révèle donc indispensable.

Et si la hausse du pétrole arrivait à point nommé ?

Autrefois lubies d'écolos en sandales, ces questions émergent désormais dans la tête des décideurs en cravate. De "l'éco-conception" à "l'économie de fonctionnalité", les pistes foisonnent, s'entrecroisent, et concrétisent le concept un peu flou du développement durable. Elles irriguent déjà le Grenelle de l'Environnement, et pourraient bien constituer la colonne vertébrale du capitalisme propre.

Le Grenelle de l'Environnement a opté pour des objectifs ambitieux dans le domaine du bâtiment. Le cap est mis tout de suite sur des Bâtiments Basse Consommation, c'est-à-dire 50kwh d'énergie primaire par m<sup>2</sup>, et par an, ce qui accélère la mise en application de la réglementation thermique 2012.

Les quatre ans qui nous séparent de cette date fatidique, seront pour nous l'occasion d'une information régulière, et progressive pour mieux construire, ou mieux rénover ensemble.

Philippe LORANG

### VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX D'ISOLATION EN RÉNOVATION

**En isolation, quels sont les travaux concernés ?**

Cela concerne l'acquisition de produits d'isolation + plaque de plâtre + ossatures métalliques + accessoires, etc.

• Murs • Combles et plafonds • Toitures-terrasses • Planchers

**Quelle est la résistance thermique minimale requise ?**

•  $R \geq 2,8 \text{ m}^2\text{K/W}$  pour les murs en facade ou en pignon et les planchers bas sur sous-sol, sur vide sanitaire ou sur passage ouvert

•  $R \geq 3 \text{ m}^2\text{K/W}$  pour les toitures-terrasses

•  $R \geq 5 \text{ m}^2\text{K/W}$  pour les combles et plafonds



L'arrêté précise : « pour choisir un produit isolant, il est important de connaître sa résistance thermique R. Elle figure obligatoirement sur le produit. Plus R est important, plus le produit est isolant. »

Les produits doivent être aux normes. Pour les isolants à base de laine de verre ou de roche, ils doivent être marqués selon la norme EN13 162 (R, Lambda et réaction au feu).

**Pour quels types de logements et à quelle date les dépenses doivent-elles être effectuées ?**

Travaux d'amélioration réalisés par une entreprise dans des habitations principales.

Crédit d'impôt de 25 % :

• Logement terminé depuis plus de deux ans

Crédit d'impôt de 40 % :

• Logement achevé avant le 1/1/1977

• Travaux réalisés au plus tard le 31 décembre de la 2<sup>ème</sup> année qui suit celle de l'acquisition du logement



Les dépenses payées en 2008 devront être déclarées lors de la déclaration de revenus 2008.

**Sur quelles dépenses porte le crédit d'impôt ?**

Sur le prix des matériaux, hors main d'oeuvre.

L'installation doit être réalisée par une entreprise et une facture doit être établie.

La facture doit comporter la description détaillée des produits utilisés avec les RÉSISTANCES THERMIQUES.

**Quel est le montant maximal des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt (porté jusqu'à 40%) ?**

Pour une personne seule : 8.000 € TTC maximum sont pris en compte dans le crédit d'impôt. Cette somme est augmentée en fonction de la situation familiale (par exemple, 16.000 € pour un couple sans enfant). Si le crédit d'impôt est supérieur à l'impôt dû, l'Etat rembourse au contribuable la différence.

*Nous poursuivons ici notre présentation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbanisé et Paysager (ZPPAUP) adopté en 2007 pour garantir la protection de notre commune.*

## ZONE DU FOND DE VALLÉE DE LA MOSELLE

C'est une des quatre zones distinguées par la ZPPAUP .

Elle s'étend sur l'ancien lit de la Moselle entre la rivière et les constructions qui bordent la RN3.

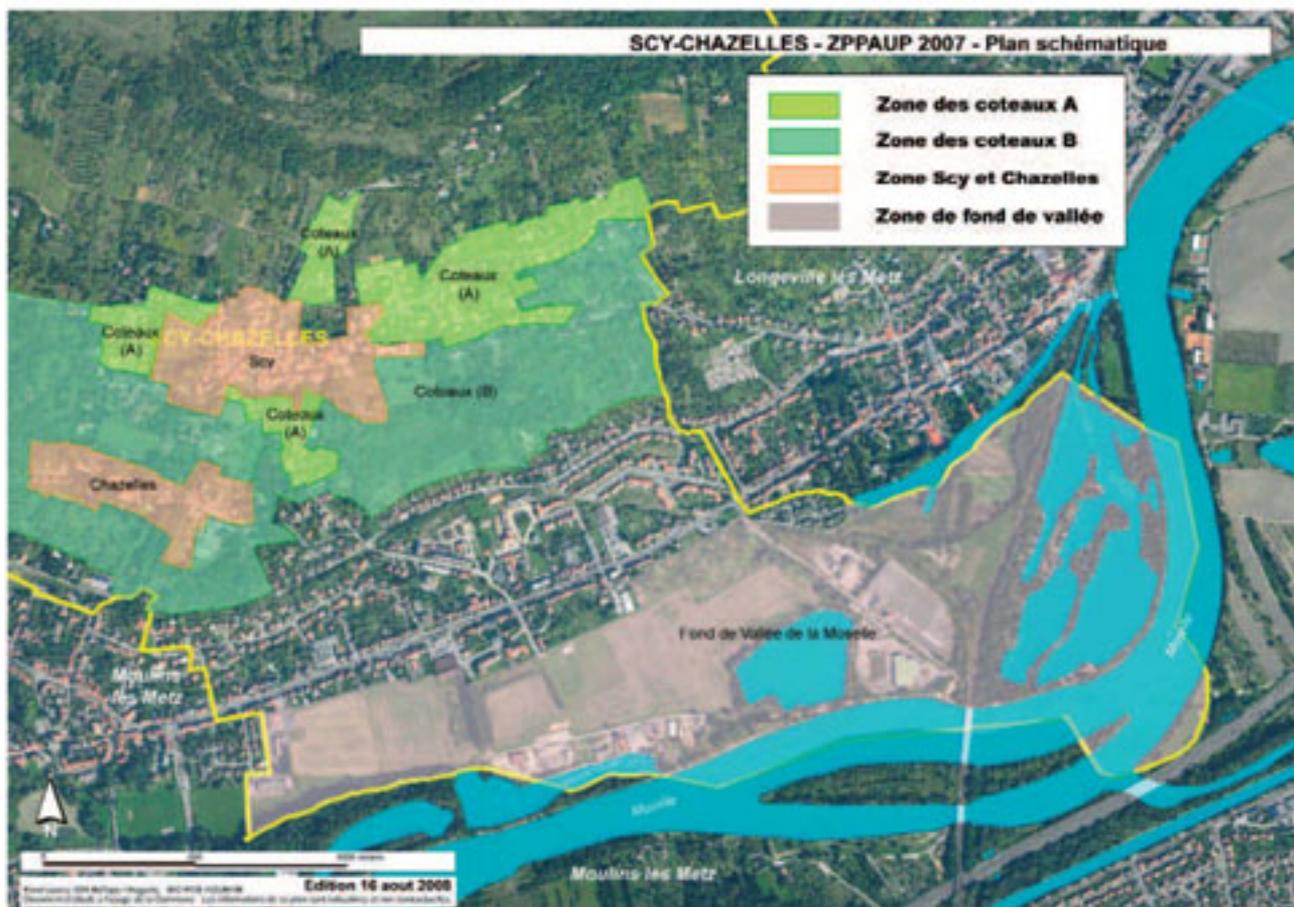
Autrefois occupé par de grandes prairies humides et des pâturages, cet espace est aujourd'hui principalement labouré et cultivé en céréales. Il a échappé à l'urbanisation du fait de son inondabilité.

La présence de jardins potagers, la persistance des haies de saules, d'aulnes et de frênes atténuent un peu l'impact des zones industrielles et des équipements sportifs qui s'y sont implantés et apportent une certaine qualité paysagère à l'endroit.

De plus, quand on s'y promène on peut bénéficier d'un vaste panorama sur le Mont Saint Quentin, l'église et le village.

Les étangs, la proximité de la Moselle, sont aussi des atouts importants.

A l'avenir, cette potentialité touristique et de loisirs, à laquelle contribue le port de plaisance Robert Schuman (120 emplacements) sera renforcée : l'installation de la Véloroute "Charles le Téméraire" le long des berges de la Moselle, qui appartiennent aux Voies Navigables de France, y contribuera.





N'hésitez pas à aller le consulter régulièrement. Il doit devenir pour vous tous un site visité et revisité afin de vous tenir informés de la vie de votre commune.

## QU'Y TROUVEREZ-VOUS ?

D'abord des rubriques d'ordre général relatives aux démarches administratives.

Vous avez besoin d'une **carte d'identité**, d'un **passport** ? Consultez notre site. Vous y trouverez la liste des documents nécessaires à apporter en mairie. Vous éviterez un déplacement.

Il en est de même si vous désirez changer votre carte grise. Que faire ? D'abord, passez par notre site.

Vous désirez entreprendre des **travaux** ? Consultez au préalable le site communal. Cela vous fera peut-être gagner du temps dans l'obtention du permis de construire.

Il y a bien sûr des rubriques purement locales. Vous désirez inscrire l'un de vos enfants au périscolaire, aux animations estivales. Venez consulter notre site.

Vous y trouverez également des renseignements sur les **écoles** si votre enfant n'est pas encore scolarisé.

Si vous devez vous rendre à la mairie, consultez le site pour connaître les heures d'ouverture.

Vous voulez lire et en savoir plus sur notre bibliothèque : un petit clic suffira.

Vous désirez connaître les **horaires des messes paroissiales** ou des **cultes** au temple de Longeville ? Consultez notre site.

Un **jour férié** tombe un lundi, un jeudi ou un vendredi ? Ne sortez pas vos poubelles à contre temps. Ayez l'idée internet.

Un geste citoyen ? Vous avez un chien et vous souhaitez savoir comment obtenir des sacs à déjections canines.

Vous désirez assister à une réunion du **conseil municipal** (une bonne idée). Vous prendrez connaissance des dates des réunions et de leur ordre du jour sur notre site.

Vous souhaitez rechercher des renseignements sur des délibérations antérieures, accédez à notre site.

Vous avez égaré **Les Echos** de Scy-Chazelles ? Ce n'est pas grave, vous les retrouverez sur notre site.

Vous aimeriez participer à l'une des manifestations organisées à Scy-Chazelles ou savoir ce qui s'est passé durant les dernières semaines. Visitez nous.

Vous aimeriez en savoir plus sur la **CA2M**, sur la **Maison de Robert Schuman**. Vous trouverez des liens sur notre site avec ces autres sites.

Vous désirez connaître l'Histoire de notre commune, de la culture de la vigne sur les Côtes de Moselle, sur la construction européenne et la vie de Robert Schuman ? Vous pourrez certainement apprendre des notions utiles sur notre site ou rafraîchir votre mémoire.

Surtout, surtout, si vous désirez faire une suggestion constructive, **exprimez-vous sur notre forum**. Vous désirez un renseignement sur une décision qui vous surprend, que vous ne comprenez pas : faites le sur notre forum.

Ce forum est plus facile d'accès que précédemment. Il doit être utilisé sans polémique le plus souvent possible. Exprimez-vous sans hésiter. **Notre forum doit être vivant et interactif.**

Nous voudrions que ce site communal soit votre hebdomadaire local favori.

Un rêve ? Non, une réalité, si vous le voulez bien.

J.STRAUB

## A QUOI SERT L'EUROPE ?

### Serait elle indifférente aux soucis concrets des citoyens ?

Nous poursuivons notre rubrique qui vous donne des exemples concrets et précis de l'importance de l'Europe dans notre vie de tous les jours.

#### ● Sécurité routière.

La Commission a présenté en mai dernier une série de propositions pour améliorer la sécurité routière sur les routes européennes. Parmi les mesures proposées figurent des systèmes électroniques de contrôle de la stabilité des véhicules pour **toutes** les voitures à compter de 2012, ainsi que des systèmes avancés de freinage d'urgence et de détection de déviation de la trajectoire pour les poids lourds. La consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> devraient être réduites par l'introduction obligatoire de pneumatiques à faible résistance au roulement et de

systèmes de surveillance de la pression des pneumatiques.

Ces mesures devraient permettre d'éviter environ 5000 accidents mortels par an en Europe.

#### ● 15000 ingrédients des cosmétiques en un seul clic.

La Commission a lancé en mai dernier Cosing (COSmetics InGredients), une nouvelle base de données en ligne rassemblant des informations sur un grand nombre d'ingrédients cosmétiques. Plus accessible et transparent, cet outil permet aux entreprises et aux autorités de trouver sur un même support des informations complètes auparavant disséminées sur des supports différents. Des hyperliens renvoient également vers les avis scientifiques, les autorisations et restrictions en vigueur.



#### ● Assistance aux supporters de l'Euro 2008.

L'Union Européenne et l'UEFA ont lancé début juin une campagne à l'intention des supporters de l'Euro 2008 afin de les informer de leurs droits en tant que consommateurs et de les aider en cas de problèmes. Faux billets, transports, assurance maladie, tous les éventuels petits ou gros pépins des supporters sont abordés. Un service gratuit d'assistance téléphonique a fonctionné pendant tout le tournoi dans toutes les langues et une brochure offrant des conseils clairs aux supporters était disponible en ligne.

J.STRAUB

## "LE COUP DE CŒUR" DES BIBLIOTHECAIRES

### **Purgatoire** Christophe Chabouté

Chabouté dans ses BD exprime le côté "trash" des gens, de la société mais tout y est très fort, très sombre voire inquiétant. Le dessin en noir et blanc accentue cette atmosphère. Des BD en prise directe avec la vie... Un auteur au talent de nombreuses fois primé.

A oser...

Du même auteur : *Zoé, Sorcières, Pleine lune, La Bête, Construire un feu, Henri Désiré Landru.*



### **Histoires de Kisaeng** Kim Dong Hwa

A l'opposé, Kim Dong Hwa nous emporte dans un hymne à l'amour, à la poésie, à la nature et nous dépeint la vie sans fard. Pour nous occidentaux c'est aussi une plongée dans la culture coréenne. Kim

dong hwa est considéré comme l'un des plus brillants auteurs de sa génération. BD couleur.

Très doux, très beau...

A découvrir...

Du même auteur : *Histoire couleur terre (3 tomes), La bicyclette rouge (3 tomes)*

*Tous les titres cités sont disponibles à la bibliothèque.*

## LES INSOLIVRES



### **LES GOURMANDS... DISENT**

Du 1<sup>er</sup> au 15 juin 2008, le Conseil Général de la Moselle a lancé *Les Insolivres*, nouvelle manifestation d'envergure départementale axée sur la jeunesse et sur la programmation de lectures, de spectacles et de rencontres dans des lieux insolites.



Toute l'équipe de la bibliothèque avait donc décidé de faire une surprise aux enfants qui mangent à la cantine et ainsi, le mardi 3 juin avec la complicité de l'équipe de l'Accueil périscolaire, c'est vers l'Espace liberté qu'ils se sont dirigés pour déjeuner. Là, les attendaient les deux comédiens de la Compagnie Héliotrope Théâtre.

Et l'incroyable s'est passé... Pendant une heure, Sylvie Lionnet et Gilian Duda ont chanté le bonheur des papilles avec chansons et textes gourmands dans un silence étonnant. Seules résonnaient la musique ou les voix, à peine accompagnées du cliquetis des fourchettes.

Des textes souvent difficiles mais dont certains ont retenu toute l'attention des enfants ont transformé ce repas tout simple en une sorte de grand banquet.

## C'EST LA RENTRÉE !

Fin de l'été rime avec rentrée, les écoliers sigéo-castellois ont retrouvé les bancs de l'école. De Sous les Vignes à Bernard Rabas, en passant pas l'école maternelle Arc-En-Ciel, chaque établissement voit des effectifs encore plus importants que l'année dernière.

Des enfants en plus et des projets en nombre : profiter du statut de Scy-Chazelles et faire des écoliers de véritables "citoyens européens", taper la petite balle jaune au tennis pour certains primaires et bien d'autres nouveautés.

Tout ça en gardant ce qui a fait le succès des années scolaires précédentes. La cantine est bien sûr reconduite au même titre que le périscolaire. Ambiance conviviale garantie après la classe !

Une année insolite dans le sens où la semaine passe à quatre jours. Exit donc le samedi matin, place à deux heures de soutien, à l'école élémentaire Bernard Rabas, de nouveaux professeurs des écoles accompagneront nos petits sigéo-castellois vers le collège. Les classes sont prêtes, ne manquent que les cahiers, et les écoliers pour une rentrée accomplie sur les bancs de Scy-Chazelles.

---

**ECOLE MATERNELLE SOUS LES VIGNES**


---



Directrice : M<sup>me</sup> Nathalie KOSTYRA

ATSEM : M<sup>me</sup> Isabelle SCHOLTES

**Effectifs 2008-2009**

Classe unique  
23 élèves (dont 2 du CDE)

Tout-petits : 5  
Petits : 8  
Moyens : 6  
Grands : 4

---

**ECOLE MATERNELLE ARC-EN-CIEL**


---

Directrice : M<sup>me</sup> TAITE

ATSEM : M<sup>me</sup> Gaby GORIA & M<sup>me</sup> Nicole KERN

**Effectifs 2008-2009**

Actuellement 79 enfants

**Classe de M<sup>me</sup> TAITE**

- Petite Section : 12 enfants
- Moyenne Section : 13 enfants

**Classe de M<sup>me</sup> HENQUINET SCHAPPO**

- Grande Section : 27 enfants (dont 8 enfants du CDE)

**Classe de M<sup>me</sup> DUVOISIN**

- Petite Section : 13 enfants
- Moyenne Section : 14 enfants





Directrice : M<sup>me</sup> Anne BRUNELLA  
Journée administrative de la Directrice :  
le jeudi

Effectifs 2008 - 2009  
7 classes : 151 élèves

Cycle 2 (CP / CE1)

- M<sup>me</sup> Anne BRUNELLA & M<sup>me</sup> Hélène TUREK  
CP + CE 1 : 17 élèves
- M. Emmanuel USALA - CP : 19 élèves
- M<sup>me</sup> Isabelle ROUSSEL - CE1 : 22 élèves

Cycle 3 (CE2 / CM1 / CM2)

- M<sup>me</sup> Anne PINTER et M<sup>me</sup> Alexandra HOFFMANN - CE2 : 25
- M<sup>me</sup> Delphine HARDY - CE2/CM1 : 22
- M<sup>me</sup> Magali MILAZZO - CM1/CM2 : 21
- M<sup>me</sup> Virginie COSTANTINI - CM2 : 25



### CONCOURS DE DESSINS À DESTINATION DU JEUNE PUBLIC

Du 18 septembre au 24 octobre 2008, le Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique de Pays Messin, (S.I.V.T.), organisera un concours de dessins intitulé "Dessine-moi ta mairie, ton église, ton école" à destination des **enfants âgés de 6 à 10 ans**, domiciliés en Pays Messin.

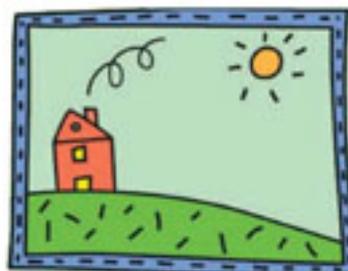
L'objectif est de sensibiliser le jeune public sur les charmes de leur commune et de leur faire prendre conscience des richesses patrimoniales qui les entourent.

Ce concours est ouvert aux enfants soit à titre individuel en réalisant un dessin sur feuille de papier libre de format A4 21x29,7 cm ou 24x32 cm, soit par l'intermédiaire de leur école en présentant un travail collectif sur un panneau rigide de format 80x60 cm et maximum 100x100 cm.

Pour en savoir plus, contacter la Maison du Pays Messin située au 71c, rue de Pont-à-Mousson à Montigny-lès-Metz (tél. 03.87.56.83.63).

#### Rappel

Le Syndicat mixte Intercommunal à Vocation Touristique met à votre disposition en Mairie la nouvelle édition du calendrier des manifestations du Pays Messin à consulter sur notre site internet.



#### Le projet «CRECHE» qu'en est-il ?

L'enquête de besoins, indispensable avant toute autre démarche, sera réalisée du jeudi 18 au mardi 23 septembre 2008, à l'aide d'un imprimé distribué dans les écoles et à disposition à la mairie. L'imprimé, rempli par toutes les familles qui se sentent concernées, doit être retourné à la mairie impérativement avant le 30 septembre 2008.

## LA FAYETTE : UN DESTIN QUI A DÉBUTÉ À METZ

Un nom si souvent évoqué et prononcé en France - et aux Etats-Unis - mais sait-on de quoi et de qui l'on parle ?

Marie Joseph Paul Yves Roch Gilbert Mottier, marquis de La Fayette est un homme politique français né à Chavaniac (Haute Loire), en Auvergne le 6 septembre 1757. Il est fils unique. Il a deux ans lorsque son père, chevalier de Saint Louis, colonel des Grenadiers de France, est tué à la bataille de Minden, en Westphalie, lors de la guerre de Sept ans. Dès l'âge de 11 ans, il vit à Paris dans la famille maternelle, celle du Comte de la Rivière et fréquente le collège du Plessis. Hélas, sa mère meurt en avril 1770 et son grand père peu de temps après. Il passe son enfance au château familial, entouré de ses deux tantes et de sa grand-mère paternelle. Eduqué dans une ambiance familiale très religieuse catholique - son précepteur est un jésuite, le curé de Chavaniac - il est épris de fraternité avec les hommes et de liberté.

Noble, orphelin et riche, ce n'est pas un adolescent frivole, qui fait face au destin, selon la devise de sa famille maternelle : «Vis sat contra fatum» (La vigueur suffit face au destin) et celle des La Fayette : «Cur non» (Pourquoi pas). En 1771, à 14 ans, il s'engage comme mousquetaire du roi et en 1773, il est lieutenant au régiment d'artillerie en garnison à Metz. Le comte de Broglie est alors gouverneur de Metz. En 1774, il épouse Marie Adrienne Françoise de Noailles, fille de Louis de Noailles, duc d'Ayen, qui est propriétaire du régiment de Dragons en garnison à Metz. Par lettre du 28 avril 1774, adressée au secrétaire d'Etat à la guerre, son beau père le fait nommer capitaine de cavalerie dans son régiment.

*Le fameux souper de Metz*

En août 1775, lors de son troisième séjour à Metz, il est invité par le comte de Broglie, vraisemblablement Charles François, - les historiens ont un doute quant à savoir si c'était Victor François ou Charles François - Ce dernier avait dirigé le cabinet noir du roi Louis XV (renseignements et diplomatie avec l'étranger) et fut nommé plus tard, par Louis XVI, Lieutenant gouverneur des trois Evêchés..

En août 1775, le journal messin «Affiches et avis divers des trois évêchés et de la Lorraine» écrivait : «Nous possédons à Metz, depuis plus de huit jours, S.A.R. le duc de Gloucester qui voyage avec la princesse son épouse, leur enfant et une nombreuse suite. Leurs A.R. ont honoré plusieurs fois le spectacle de leur présence et ont visité la ville. Monseigneur le prince de Foix et plusieurs seigneurs, qui sont à Metz, ont eu l'honneur de les recevoir à leur table. Le duc de Gloucester fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang par le comte de Broglie qui l'invitait à dîner»

Placé dans l'opposition, le duc critique fortement, pendant ce dîner, le ministère anglais en difficulté avec les colonies américaines, où les insurgés luttent pour leur liberté. Ces idées sont reprises par une certaine élite de la jeunesse française. La Fayette écoute attentivement les propos du duc et frère du roi d'Angleterre. Dans l'ardeur de sa jeunesse, il s'enthousiasme pour la cause américaine et conçoit l'idée de se rendre sur place pour lutter aux côtés des insurgés. Il se rend à Paris, puis à Londres, où son oncle Noailles est ambassadeur de France, entre en contact avec les libéraux anglais et prépare sa première expédition.

Sans doute intronisé dans une loge maçonnique, peut-être à Metz, ce seraient les Francs maçons qui l'auraient aidé pour son expédition américaine.

*Les expéditions américaines.*

Le premier départ pour l'Amérique eut lieu le 20 avril 1777. Il aura fallu deux ans pour organiser, affréter et créer, secrètement, l'intendance d'une telle expédition. Il est aidé par le duc de Broglie qui le met en contact avec le baron Johann de Kalb, puis Silas Deane, agent recruteur pour le Congrès américain et Benjamin Franklin qui lui donnera une lettre de recommandation pour le congrès et pour George Washington, qui commande les troupes des états en révolte.

Il effectuera trois voyages, le premier d'avril 1777 à février 1779, le second de mars 1780 à janvier 1782 et le troisième de juin 1784 à janvier 1785 sur l'Hermione. Ce bateau est actuellement en voie de reconstruction, par les soins de l'association «Hermione La Fayette» à l'arsenal maritime de Rochefort, où l'on peut le visiter.

Au retour de son premier voyage, le Congrès américain offre une épée d'honneur à notre héros. Elle est actuellement conservée au musée du Grand Orient. Ci-dessous, le texte qui accompagnait ce cadeau, rédigé par l'ambassadeur : «Le Congrès, sensible aux services que vous avez rendus aux Etats-Unis, mais hors d'état de les récompenser dignement, a décidé qu'il vous offrirait une épée comme une légère marque de sa reconnaissance. Il a ordonné qu'elle fût ornée d'emblèmes. On y a donc représenté quelques unes des principales actions de la guerre dans lesquelles vous vous êtes distingué par votre bravoure et votre conduite...». Au cours de son séjour aux Amériques, il fut nommé major général ; placé à la tête des troupes de Virginie, il fut blessé au combat et participera aux opérations décisives de Yorktown, en octobre 1781.

### *Quelques échos de sa présence à Metz*

- en 1773, il est lieutenant d'artillerie à Metz
- en 1774, il est nommé à la tête du régiment des Dragons à Metz
- en 1775, il assiste au dîner offert par le comte de Broglie en l'honneur de son altesse royale, le duc de Gloucester.
- le 25 décembre 1775, il aurait été initié franc-maçon à Metz, dans une Loge civile ou militaire.
- en 1792, après la Révolution, il loge à Metz, à l'emplacement occupé actuellement par l'actuel Hôtel de Préfecture, dans un bâtiment construit par la ville et destiné à l'intendance de la province. Les appartements au dessus de l'intendance sont loués au général La Fayette, commandant d'armée. Il existe une lettre du 6 avril 1792, adressée par La Fayette aux officiers municipaux de Metz en faveur des juifs de cette ville. Une plainte avait été adressée par les habitants de la ville qui pratiquaient le culte israélite. Il y déclare que «les soldats de la constitution doivent savoir que la liberté religieuse est un des principes les plus sacrés...». Il défend également l'idée d'une indemnité pour les habitants, qui logent les militaires. Il demande aux citoyens de fabriquer des souliers pour ses troupes, réclame des chevaux et souhaite des réunions municipales plus amicales et harmonieuses.
- en 1830, il envoie un message d'amitié à la Garde nationale de Metz
- en 1831, il fonde à Paris le Comité national pour la cause des Polonais qui sont entrés en France par Strasbourg, puis Metz.

### *Le reste de sa carrière*

- globalement elle est impressionnante, parfois touffue et... fort mouvementée. Il est élu député de la noblesse à Riom en 1789. Il propose une Déclaration européenne des Droits de l'homme et

du citoyen, est placé à la tête de la Garde nationale de Paris et fait accepter la cocarde tricolore par le roi Louis XVI, désapprouve la fuite du roi à Varennes, fonde le club des Feuillants et s'élève contre la suspension de Louis XVI. Ses prises de positions lui valent de fortes inimitiés et il est décrété d'accusation. Il passe alors en Autriche où il est interné, réside plus tard en Allemagne et en Hollande, rentre finalement en France en mars 1800. Elu député de la Seine et Marne aux Cent jours, puis député de la Sarthe en 1818, mais non réélu en 1824. Il se rend alors aux Etats-Unis où il est reçu triomphalement, récompensé par une rente et des terres. De retour en mère patrie, il est élu député de Meaux en 1827 et lors de la révolution de 1830, il devient commandant de la garde nationale.

- Il meurt à Paris le 10 août 1834 à l'âge de 77 ans.

### *Les statues équestres dédiées à La Fayette à Metz*

Les Chevaliers de Colomb, confrérie catholique américaine de vétérans de la guerre 1914-1918, souhaitent honorer la ville de Metz pour sa participation lointaine à la conquête de la liberté en Amérique. Ils font ériger une statue confiée au sculpteur américain Paul Wayland Bartlett et le piédestal à l'architecte Thomas Hasting. Inaugurée solennellement le 21 août 1920, elle fut déboulonnée entre 1940 et 1944 par l'occupant allemand. Une nouvelle statue équestre, remarquable de vitalité, y a été érigée par les soins de la ville de Metz. Elle est l'oeuvre de M. Claude Goutin, sculpteur lorrain et grand prix de Rome. Haute de 5 mètres, elle est installée dans les jardins Boufflers de l'Esplanade.

Plus de vingt localités américaines portent le nom de La Fayette !

*NB : l'auteur remercie particulièrement M<sup>me</sup> Rosette Choné, docteur en histoire à Metz, dont les travaux de recherche ont permis la rédaction de cet article.*

*La statue équestre de La Fayette à Metz par Claude Goutin*



## une vie de cheval

Si vous montez place de l'esplanade, et que vous allez admirer le panorama vers Metz et la vallée de la Moselle, vous nous apercevrez sans doute en bas, dans le pré qui jouxte le cimetière. Nos voisins sont silencieux, l'eau du ruisseau est fraîche, et la vue superbe !

Nous sommes trois : le grand brun, c'est Valmont, la petite noire c'est... Carte Noire (c'est ma copine), et moi c'est Fabiola, à la robe pie blanche et beige. Bien sûr, de temps en temps nos cavaliers viennent nous chercher pour faire une balade sur les chemins du St Quentin, ils nous font trotter, galoper, bon, c'est la vie, il faut bien gagner son herbe,

et ce jour là on a droit à un petit dessert, genre croûtons sans beurre ni confiture. Souvent, en route, les enfants veulent nous faire un petit câlin, nous on préférerait s'arrêter à une terrasse, mais y en a même pas sur la place, et salle de l'esplanade, on n'a pas voulu nous laisser entrer. Je me trouvais un peu décoiffée l'autre jour, mais pareil le coiffeur de Moulins n'a pas voulu de nous ! L'ennui dans ces balades, c'est le macadam, glissant pour mes fers, et puis ces bagnoles avec leurs soit-disant chevaux, qui puent, mais ça va, souvent elles s'arrêtent

pour nous laisser passer. Pour l'instant, on a de l'herbe jusqu'au ventre, mais d'ici août, ce sera tondu, alors si vous connaissez quelqu'un qui nous ouvrirait sa prairie plutôt que de passer sa tondeuse, dites moi. Comme dit le proverbe, "changement de pâture réjouit les... chevaux". Y a pas que les chevaux d'ailleurs !

**Rappel :** *Veillez respecter les chevaux parqués. Ne pas les violenter Ne pas les alimenter (surtout pas de feuilles d'ifs ou encore d'acacias)*



## Scy-Chazelles théâtre d'un court métrage

Après quatre jours passés à filmer des scènes au château de Manom, l'équipe artistique et technique de l'association KDRAGE, a fait ses prises de vues à Metz et à Scy-Chazelles.

L'équipe est menée par Juliette Fourniez, 14 ans auteur réalisateur et accessoirement étudiante au conservatoire de théâtre de Metz, section tragédie, et résidente à Scy-Chazelles 3 rue du St Quentin.

Ce film d'ambiance d'une durée prévue d'environ 15 minutes, met en scène : Céline Verdier dans le rôle de Rose, Maud Gallet-Lalande, Violette sa sœur, Charlie Beiss, Ivanov le poète et Carlos Rodrigo, Andréas l'éditeur d'Ivanov.

Pour l'équipe technique Juliette est entourée de professionnels : cadreur, éclairagiste, perchiste, photographe de plateau, caméraman monteur qu'elle a su fédérer sur son projet.

Pour sa toute première expérience de réalisatrice, Juliette nous confie sa découverte d'un rôle primordial de coordonnatrice, de maître du jeu, nécessitant aussi de savoir imposer sa vision du scénario, par exemple recommencer 50 fois la même prise de vue pour n'en conserver qu'une minute.

Comment Juliette en est arrivée là ?

Déjà elle adore écrire des histoires nées de son imagination débordante... Elle est attirée très jeune par le métier d'actrice ce qui l'oriente vers le conservatoire. L'an dernier un scénario plus élaboré lui fait rechercher les moyens de le réaliser avec l'aide de ses amis dont deux siégeo-castelloises, Léa Kraus

et Lucile Gratier de St Louis.

Mais très vite, le projet prend une autre dimension, soutenu par des professionnels et des artistes du conservatoire.

Il est sélectionné par «Jeunesse et Sport» pour une bourse «Envie d'agir» ce qui consolide le «Rêve» de Juliette.

Reste maintenant le montage et la promotion du film avec l'appui acquis de «Passeurs d'images» pour la présentation à des festivals, des salles d'Art et d'Essai...

Si vous entendez ou si vous voyez *«de Cauchemar de Rose Bartold»* à l'affiche d'un festival, n'hésitez pas à vous déplacer.

Nous souhaitons bonne chance à Juliette et à l'Association KDRAGE.

Pour en savoir plus ou tout simplement communiquer avec elles : [rosebartold.lefilm@gmail.com](mailto:rosebartold.lefilm@gmail.com)





### LES ATELIERS MUSICAUX DE SCY-CHAZELLES

L'association «Les Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles» a été créée en 2003, dans le but de mettre à disposition des habitants du village et des environs, une école de musique, avec la volonté non pas de sanctionner les élèves, mais de leur offrir une possibilité de développement personnel au travers de la musique. L'association propose aussi des manifestations, pour la plupart gratuites, dans le but de sensibiliser la population à la musique vivante, jouée par de vrais interprètes. Nous assurons les concerts de Nouvel An, des concerts dans l'année lorsque nous le pouvons, nous participons à la fête de la musique et nous faisons une audition des élèves chaque année.

L'école de musique en partenariat avec la municipalité et la direction du groupe scolaire Bernard Rabas donne ses cours dans les salles de classe de l'école primaire et les enfants du périscolaire peuvent ainsi sans danger traverser la cour de l'école pour rejoindre leurs professeurs de musique et retourner ensuite dans les locaux du périscolaire attendre leurs parents.

L'école assure l'enseignement du solfège, bien sûr, et pour l'instant des instruments suivants : piano, violon, violoncelle, guitare, flûte à bec et flûte traversière, saxophone et clarinette. Si assez d'élèves d'un autre instrument le demandent, nous pourrions ouvrir un cours pour eux. Tous les professeurs ont des diplômes reconnus par l'Etat et peuvent amener les meilleurs de leurs élèves jusqu'aux écoles de musique nationales les plus réputées.

Pour la saison 2008-2009, nous avons décidé d'ouvrir une classe d'éveil musical pour les tout-petits, gratuite pour les résidents de Scy-Chazelles.

### L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE DE SCY-CHAZELLES ET MOULINS-LÈS-METZ

Pendant une dizaine de jours à l'ermitage Saint Jean de Moulines, les sigéo-castellois et les moulineois ont eu la chance de pouvoir profiter des concerts de cette académie qui rassemble 15 professeurs de musique, à la carrière internationale, et une soixantaine d'élèves, dont certains sont déjà professeurs. Quatre concerts ont été offerts. Le premier à la Maison de Robert Schuman, un concert de professeurs, le dimanche 10 août.

Le second à l'église Saint Remi, un concert de guitares, élèves et professeurs, le mardi 12 août. Le troisième à l'église Saint Pierre de Moulines, le mercredi 13 août et le quatrième, un concert de clôture, à Moulines également le samedi 16.

Tous ces concerts ont été de qualité et les concerts moulineois ont même été remarquables.

De grands artistes ont enchanté le public. La pianiste japonaise Mariko Hattori, le guitariste parisien renommé François Martin et l'italien Antonello Lixi sans oublier le célèbre saxophoniste Fabrice Moretti, Philippe Madrange, basse à l'Opéra National de Paris, Christophe Sagnier, basse à l'Opéra de Lorraine, des chanteurs du Capitole de Toulouse et beaucoup d'autres.

Des moments de bonheur pour tous les auditeurs dont vous avez pu profiter ou dont vous auriez pu profiter dans des concerts gratuits.

Un grand merci à l'association "Lorraine en stage Musical" et à ses deux responsables, Pierre Descles et Fabrice Battistuta qui ont fait un travail d'organisation difficile et totalement réussi. Je rappelle que Pierre Descles est le directeur des Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles.



## I'été à Scy-Chazelles

### ANDRE FLORI A LA BIBLIOTHEQUE

★ 30 mai - 1<sup>er</sup> juin : Exposition "Pêle-mêle". Le 30 mai a eu lieu le vernissage de Pêle-Mêle, l'exposition d'André Flori, peintre sigéo-castellois.

Niçois de naissance et lorrain adopté depuis 1971, André Flori surprend par l'étendue de ses talents qu'une assemblée nombreuse et enthousiaste était venue découvrir. Mais n'était exposée là, qu'une partie de ses multiples facettes, huiles, aquarelles, pastels, projets de fresques.

En effet, nombre de ses œuvres n'étaient pas présentées car il eut fallu démonter quelques murs de particuliers ou d'édifices publics et privés, démonter des panneaux que l'on trouve le long des autoroutes pour nous montrer les hauts lieux des villes et coins de France que l'on ne traverse jamais. Là encore, on ne connaît pas tout de son œuvre car on peut y trouver : conceptions publicitaires, conception et réalisation de maquettes telles le Château de Malbrouck ou la Citadelle de Bitche au XVIII<sup>e</sup> siècle. La dernière de ces facettes (mais cela n'est pas certain) et sans doute la plus connue est l'illustration d'ouvrages sur la ville de Metz et d'autres lieux par de magnifiques aquarelles telles que Metz Belle Epoque, Moselle Belle Epoque et bien d'autres encore. Ces mêmes aquarelles illustrent souvent l'hebdomadaire La Semaine. Dans l'Artilleur de Metz paru en 2004, il exprime non seulement ses talents de dessinateur mais il laisse aller toute sa gouaille pour mettre en image la vie des garnisons messines. L'exposition de ce 30 mai était comme son nom l'indique un magnifique Pêle-Mêle. Là encore l'artiste nous surprend quand avec une même technique, l'huile, il passe de toiles épurées, un rien naïves mais joyeuses et lumineuses comme l'illustration de ces chansons de Brassens, à de grands panneaux de femmes lascives et callipyges aux tons sépias sur fond d'ocre ou d'indienne. Aquarelles douces de Scy-Chazelles, ors de Toscane ou festivités vénitiennes en passant par toutes les déclinaisons de la femme, c'est un beau et coloré cadeau qu'il a fait à tous ceux qui sont venus pour mieux connaître son œuvre.



★ 27 et 29 juin : Atelier théâtre de la bibliothèque. Vous avez dit formidable ? Oui, ils ont dit Molière de façon exceptionnelle ! Les enfants de l'atelier théâtre qui ont présenté le vendredi 27 et le dimanche 29 juin « Vous avez dit Molière ? » ont été absolument formidables et ont totalement bluffé le public, petits copains de l'école ou parents. Les plus expérimentés de la petite troupe ont au mieux deux années de travail mais tous ont interprété bon nombre de personnages de Molière avec conviction et talent, faisant leurs, les parfois si longues tirades écrites par maître Pôquelin. A les voir,

on se dit qu'ils seront nombreux à suivre les traces d'une de leur petite camarade qui les a précédé à l'Atelier théâtre et qui a depuis intégré le Conservatoire de Région. Deux représentations aussi abouties sont pour Peggy Roland et Nathalie Szumigalski, leurs "metteurs en scène" une immense satisfaction ; et de savoir que, pour certains, ce sera le début d'une passion, une grande récompense à leur travail. Un grand merci à elles. Merci également à tous les enfants d'avoir su si bien travailler durant cette année pour donner à ceux qui sont venus les voir autant de plaisir. Merci donc à Manon Auffret, Lucas et Quentin Bolliet, Alexandre Duchêne, Eva Garrido, Loris Jung, Clara Petrachi, Erika Pluger, Mathilde Ruschel, Alice et Margaux Nenning, Pietra Simonnet et Louis Vaillie.



★ 21 juin : Fête de la Musique. De nombreux rendez-vous étaient proposés aux sigéo-castellois pour fêter dignement la musique. A l'Espace Liberté les élèves des Ateliers Musicaux de Scy-

Chazelles donnaient un concert suivi d'une superbe démonstration de guitare de Monsieur Conti. Dans les jardins de la Maison Schuman, le concert de l'ensemble "Skersas" fut suivi dans la soirée par la présentation d'un conte musical par le groupe "Ebony 5t". A 20h30 en l'église Saint Remi, Thibaut Louppe à l'orgue accompagnait l'ensemble de voix "Polymnie" dans le cadre de route des orgues. Pour clore cette journée, le groupe de musique irlandaise "The bold boys" a rassemblé de nombreux promeneurs nocturnes sur l'Esplanade.

★ 21 juin : Olympiades de Scy-Chazelles. Dans le cadre de la fête de l'école primaire, 150 enfants se sont affrontés lors d'une mini olympiade. Au stade municipal, huit activités à la fois sportives et ludiques étaient au programme. Cette journée s'est terminée par un pique-nique apprécié de tous.



★ 28 juin : Kermesse à l'école Arc-en-ciel.



C'est sous un ciel ensoleillé que s'est déroulée la traditionnelle fête de fin d'année scolaire à l'école maternelle Arc-en-ciel.

Organisées par les enseignants, les assistantes maternelles et les parents d'élèves, de nombreuses attractions ont fait le bonheur des enfants.

★ 4 juillet : Concert de Rébecca Rollett.



La virtuose Rébecca Rollett, originaire du Nouveau Mexique, a enchanté les mélomanes lors d'un concert d'orgue donné en l'é-

glise Saint Remi. Des extraits d'œuvres très variés ont retracé toute une époque allant du XVI<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle.

Du 9 au 12 octobre

Depuis 2001, les communes de Lessy, Lorry-lès-Metz, Plappeville et Scy-Chazelles, organisent en octobre un festival de musique dont l'ambition est de créer une animation musicale de qualité dans leurs magnifiques églises. La programmation de cette année nous fera découvrir la richesse de la musique italienne.

**ENSEMBLE DE MUSIQUE ANCIENNE** du conservatoire à rayonnement régional Gabriel Pierné de Metz

Bénédicte Pavageau (soprano), Michael Parisot (orgue), Flûte à bec et direction : Christian Billet  
Le programme nous entrainera dans les cours princières de l'Italie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

**Jedi 9 octobre - 20h30**  
Lorry-lès-Metz  
Eglise St Clément



**DUO VIOLON - GUITARE**

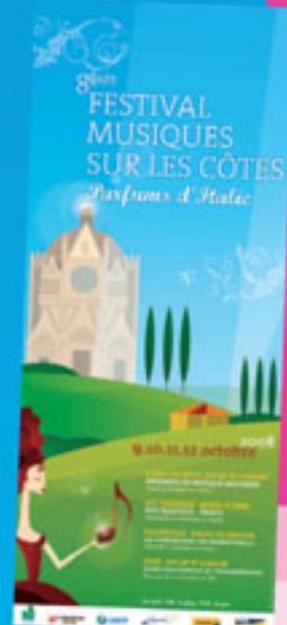
Bozidarka Nikolic Baldoeci (violon) et Mimmo Prisco (guitare)  
Un programme autour des sonates du grand Nicolò Paganini.  
**Vendredi 10 octobre - 20h30**  
Scy-Chazelles - Eglise St Remi

**LA COMPAGNIA DEI MENESTRELLI**

Americo Piaggese  
Un duo de voix et cordes (soprano, ténor, luth et guitare classique) propose un programme sur le thème « Bel Canto per Maria ».  
**Samedi 11 octobre - 20h30**  
Plappeville - Eglise Ste Brigitte

**CORO POLIFONICO DI FOSSOMBRONE**

Dirigée par Dino Rossi, la chorale de Fossombrone est composée de jeunes musiciens amateurs. Elle a élargi son répertoire de chants sacrés avec de nombreux chants profanes, folkloriques, gospels.  
**Dimanche 12 octobre - 17h**  
Lessy - Eglise St Gorgon



23 novembre

**REPAS DES SENIORS**

Cette année, le traditionnel repas des Seniors offert par la Municipalité de Scy-Chazelles aura lieu à l'Espace Liberté. Parions qu'une fois encore bonne chère rimera avec bonne humeur.

8 et 11 octobre

**BIBLIOTHEQUE : LIRE EN FETE**

Pour fêter le 20<sup>ème</sup> anniversaire de Lire en Fête, Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, a choisi de placer cette manifestation sous le signe de la jeunesse. Partout en France et dans plus de 150 pays, l'écriture et la lecture sous toutes les formes investiront tous les lieux. Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour faire aimer les livres, parce que le bonheur qu'ils procurent n'a pas d'âge, pour sa 9ème édition, la bibliothèque de Scy-Chazelles a choisi de présenter deux spectacles qui feront vivre les livres.

Ces deux spectacles présentés dans le cadre de Lire en Fête sont gratuits.

**Mercredi 8 octobre à 10h00**

**L'enfant et le loup**  
par le Théâtre Coconut.  
Un voyage où les animaux ont la vedette. C'est dans le zoo que l'enfant et le loup se rencontrent... De 2 ans à 99 ans.

**Samedi 11 octobre à 17h00**

**Les 3 petits cochons ou La soupe au loup** par le Théâtre De Nihilo Nihil  
Après Hansel et Gretel, le Théâtre de Nihilo Nihil s'intéresse à nouveau à un conte populaire dans sa version la plus crue ; une transposition pour la scène dans laquelle, la compagnie a déployé ses outils expressifs de prédilection : jeux de masques, décors sonores, machines roulantes, jeux d'ombres et chants... La soupe au loup! est un spectacle destiné à tous les publics, à partir de 5 ans.

**BICENTENAIRE DE SCY-CHAZELLES**

En 2009, nous allons célébrer un évènement historique : le Bicentenaire de Scy-Chazelles. Que s'est il bien passé le 29 août 1809 ? Napoléon 1<sup>er</sup>, du camp impérial de Schönbrunn le 29 août 1809, décrè-

te que Chazelles 135 habitants est rattaché à Scy 481 habitants. La commune a donc décidé de commémorer cet anniversaire par diverses manifestations. Nous faisons appel à la mémoire des Sigéo-Castellois possédant des

illustrations, dessins, documents, cartes postales anciennes de... 1809 à nos jours... Merci de votre participation. Nous sommes disposés à vous rencontrer soit en mairie soit en utilisant le forum de notre site.

## animations estivales



**11 ans déjà que nos petits sigéo-castellois profitent des animations estivales quand arrive le mois de juillet.**

Cette année ne déroge pas à la règle, les enfants de 3 à 16 ans ont tous trouvé leur compte au sein d'une équipe d'animation dynamique. Pour les plus petits, un programme très varié : natation, bricolage, chant, rando, visite du jardin botanique.

Les moyens ne sont pas oubliés : patin à glace, tennis, rugby, arts martiaux. Des activités inédites pour la plupart des jeunes et initiées par des moniteurs spécialisés.

Les ados sont également sortis du Centre pour aller à la piscine, au skate parc, au cinéma ou au Laser Max mais surtout pour camper quatre jours. Deux animateurs, quelques tentes et des activités, en voilà bien assez pour combler les plus grands. Du foot à la bataille d'eau, de la rando à la veillée tardive, un programme chargé pour quatre jours pleinement réussis.

Des animations dans une ambiance formidable avec une équipe en pleine forme, vivement l'année prochaine !

**Merci à toute l'équipe** Peggy, Laëtitia, Stéphane, Didier, Emma, Marylène, Gauthier.  
 Animateurs Spécialisés : Jean-Luc (Tennis), Didier (Boxe et Arts Martiaux), Pascal (Skate Parc), Guillaume (Rugby).



Si dans le jardin nous allons vers une longue période de repos, notre tâche n'est pas pour autant terminée.

**Ainsi** il est bon de procéder le plus rapidement possible au remaniement de la terre : défoncement, défrichage, bêchage à grosses mottes et apport si nécessaire d'une forte fumure de fond. Ramassez avec soin les feuilles qui tombent, elles sont précieuses pour confectionner des terreaux et recueillez les mauvaises herbes qui, une fois décomposées, seront utiles pour la fabrication du compost.

Plantez :

- fraisier, ail, échalote et laitue en pépinière bien exposée
- chicorée, frisée et scarole qu'il faudra protéger du grand froid

Tondez une dernière fois votre gazon et retournez les pelouses que vous voulez refaire l'an prochain.

C'est le meilleur moment pour planter vos rosiers (la floraison sera plus belle au printemps) et transplanter ceux que vous voulez déplacer.

Le moment est aussi venu de planter les arbres fruitiers - hors gelées - et de procéder au nettoyage des arbres existants. Préférez les fruitiers régionaux qui sont plus résistants aux maladies.

Pour les vieux arbres de votre verger, réfléchissez avant d'abattre : un pommier peut vivre 100 ans et un poirier 300 ! Après une taille sévère votre arbre sera peut-être récupérable.

Un dernier conseil : préparez des nichoirs pour le printemps prochain. Les oiseaux viendront autant pour votre plaisir que pour s'occuper des "nuisibles" le moment venu.



## Les fleurs à bulbes

**En septembre, tout s'achève et tout recommence. Alors que les dernières fleurs à bulbes nous montrent leur éclat il faut déjà préparer les plantations de printemps.**

De toutes les cultures, c'est certainement la plus simple et la plus facile. Il suffit de bien respecter les trois règles suivantes :

- la première concerne le choix des bulbes. Plus il est gros, plus un bulbe contient de réserves nutritives pour fleurir.
- la deuxième règle concerne la terre où ils seront plantés. Il ne faut pas d'humidité stagnante. Le sol doit être ameubli, enrichi de compost, de tourbe ou d'engrais. Ne jamais y mêler du fumier qui ferait pourrir les bulbes.
- la troisième règle concerne la façon de planter les bulbes. Utiliser un plantoir à bulbes (creux) ou une petite pelle. La profondeur du trou dépend de l'espèce choisie et de la taille du bulbe. En général il faut compter une fois et demi à deux fois la taille de ce dernier.

Et pour finir, une sélection de bulbes classés par ordre de floraison :

Perce-neige, crocus hâtif, cyclamen rustique, crocus de printemps, narcisse, jonquille, jacinthe, muscaris, tulipe (*ne pas planter trop tôt, attendre octobre ou novembre*) ail d'ornement, fritillaire.



### Dernière minute...

La manifestation de protestation du 6 septembre à Metz contre les restructurations militaires a réuni

de 1200 à 4000 personnes. Au-delà des querelles de chiffres, la municipalité de Scy-Chazelles a participé à ce mouvement dans l'espoir que le gouvernement renonce à certaines de ces mesures d'une extrême gravité pour notre agglomération et notre département.

A défaut, il est au moins nécessaire que M. le Président de la République tienne les promesses qu'il a faites aux mosellans.

### Containers à vêtements

Attention, pour des raisons d'hygiène, les deux containers à vêtements disposés sur les parkings ALDI et Frécote à l'arrière du monument aux morts ont été retirés et ne seront pas remplacés. Nous vous invitons à utiliser les organismes récupérateurs de ce type de produits.

### Composteurs

Vous avez, depuis plusieurs mois maintenant, déposé en mairie votre coupon de réservation pour un composteur. Comme cela avait été annoncé, ce composteur vous sera remis gratuitement, la commune s'étant engagée à régler à votre place, le dépôt de garantie de 15 euros par composteur. Cependant, étant donné que nous sommes pour l'instant la seule commune à vouloir se substituer au particulier, cette procédure n'a pas été prévue par la CA2M. Depuis début juin, les services juridiques de cette dernière cherchent une solution comptable et juridique. C'est en voie de se régler. Vous comprenez bien que nous ne pouvons répondre à vos demandes dans l'immédiat et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Bien entendu, dès que nous aurons l'aval de la CA2M, les composteurs vous seront livrés malheureusement tard pour la saison.

## CARNET

### DECES

Kevin FREESE - 23/06/08  
Marguerite Albertine BRICK veuve NAUMER - 2/07/08  
Alain Louis Gaston GUILLARD - 16/07/08  
Auguste Marcel ENGEL - 29/07/08  
Charlotte Marie Lucienne SINGER - 30/07/08  
Paula Joséphine LIEBERT - 4/08/08  
André Marcel SCHOEB - 1/09/08  
Yvette FRITSCH épouse VAGLIO-LORO - 3/09/08

### MARIAGES

Mustapha ABIREZ et Stéphanie VIRIOT - 31/05/08  
Loïc KREMEURT et Virginie WUTTKE - 14/06/08  
Laurent LUCE et Cindy GODFRIN - 14/06/08  
J-Claude MANIA et Dominique MITTERLE - 28/06/08  
Cédric BERT et Hélène BERNARD - 28/06/08  
Baptiste LEFEBVRE et Emilie RIVAL - 19/07/08  
Sébastien SCHAFFER et Carole TIERCELIN - 26/07/08  
Mickaël BRANDT et Coline ADAM - 23/08/08  
Pascal LEONHART et Véronique SPITZ - 6/09/08

### NAISSANCES

Lily-Jade LIROT - 1/06/08  
Nathan KRAUSENER - 28/06/08  
Célia GARNI-LEZEROVIC - 8/07/08  
Charles MARTZEL-MELLE - 10/08/08

### MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

#### ARGENT

Luigia BARONE, Thierry CORTINA, Josyane GENREAU, Jean-Pierre RENY, Christian ANTONIADIS

#### VERMEIL

Pascal BARBON, Gisèle RENOULEAUD, Gérard RAY, Christian ANTONIADIS

#### OR

Anne DEMONGEOT, Annie PIERRET



## adresses utiles

### Samu

15 ou 03 87 62 27 11

### Pompiers

18

### Bureau de police de Montigny

155, rue de Pont-à-Mousson  
57950 Montigny-les-Metz  
03 87 66 36 44

### Commissariat central de Metz

03 87 16 17 17

### Police municipale

M. JP. Danois  
06 11 25 86 72

### Service du médecin de garde

0 820 33 20 20

en cas de non réponse,  
appeler le 15

### Centre anti-poison

Nancy - 03 83 32 36 36

### Usine d'Electricité de Metz

03 87 34 44 44

### Gaz de France

◆ Accueil clientèle :

22, rue du Coëtlosquet - Metz  
de 9h à 13h et de 14h à 18h30

◆ Dépannage

0 810 43 30 57

### Médecins

◆ Dr J. Keuffer / Dr C. Véronèse

03 87 60 56 08

9, rue de Verdun

Moulins-les-Metz

◆ Dr A. Iser

03 87 60 34 96

18, rue de Metz

Moulins-les-Metz

### Cabinet médical

Docteurs A. Mabile 03 87 30 13 40

et F. Piccin 03 87 32 50 22

15 Rue du Gal de Gaulle

Longeville-les-Metz

### Pharmacies

◆ Pharmacie Grojean

03 87 30 54 51

92, rue du G<sup>e</sup> de Gaulle

Longeville-les-Metz

◆ Pharmacie de la Plage

03 87 60 02 03

11, rue de Metz

Moulins Centre

### Sages-Femmes

◆ M<sup>me</sup> Christine Huber

50 Bard Saint Symphorien

57050 Longeville-les-Metz

◆ M<sup>me</sup> Laurence Oster-Adrian

80, rue du G<sup>e</sup> de Gaulle

57050 Longeville-les-Metz

### Infirmières

◆ M<sup>me</sup> S. Capovilla

03 87 32 72 19

1, voie de la Liberté

◆ M<sup>me</sup> B. Fouda Tchoungui

03 87 60 11 22

19, rue St Nicolas

◆ M<sup>me</sup> N. Schmitt-Walpoel

2, chemin des Brayes

06 30 37 85 55

### Chirurgiens dentistes

Dr M. Engels-Deutsch

Dr L. Hann

03 87 60 02 40

91b, voie de la Liberté

### Orthophoniste

03 87 60 08 29

M<sup>me</sup> E. Poignon

67, voie de la Liberté

### Pédicure podologue

03 87 60 43 43

M<sup>me</sup> MC. Monnier-Rigollet

67, voie de la Liberté

### Assistante sociale

M<sup>me</sup> B. Nerden-Braas

Centre médico-social

2, pl Hennocque

Longeville-les-Metz

03 87 30 05 79

### Presbytère catholique

03 87 60 10 51

Abbé JM. Stock

15, rue de Crimée

### Presbytère protestant

03 87 60 63 66

68, rue Wilson

Ars-sur-Moselle

### Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

### Bibliothèque

03 87 60 35 52

Ouverture :

Mardi 16h-18h

Mercredi 9h-12h et 14h-18h

Vendredi 17h-19h

Samedi 9h-12h et 14h-16h

bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

### Relais Assistantes Maternelles

"St-Quentin"

03 87 31 19 23

### CA2M

(enlèvement des encombrants)

03 87 55 59 33

### Déchetterie

N° Vert 0 800 87 46 67

Ars-sur-Moselle

03 87 60 60 22

### Taxi JM

Tél/Fax 03 87 80 20 54

Port. 06 62 58 38 27

